

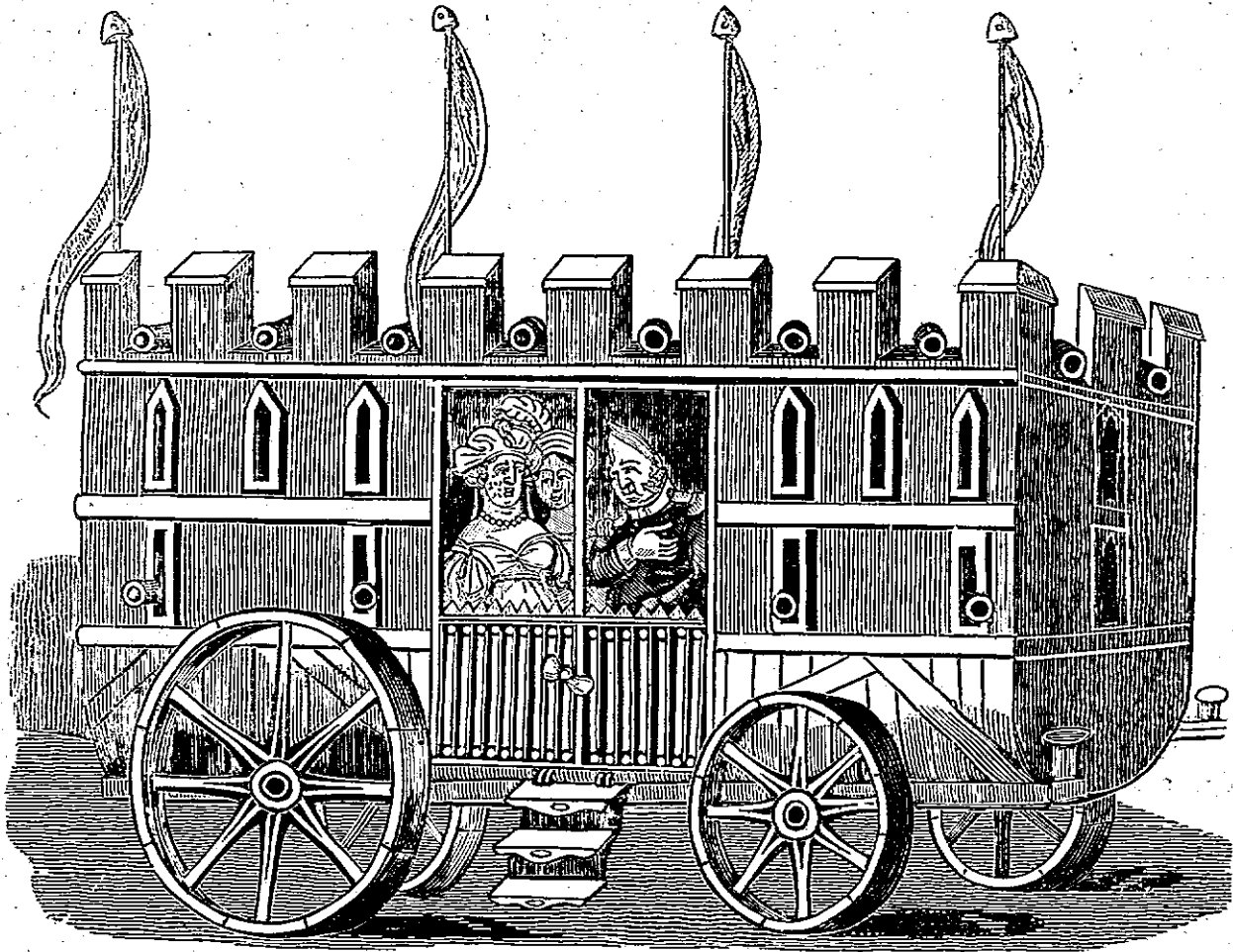
LA CARICATURE FRANÇAISE,

JOURNAL SANS ABONNÉS ET SANS COLLABORATEURS.

SE VEND PARTOUT.]

N^o. XVII, 23 JUILLET 1836.

[PRIX: 2 PENCE



OMNIBUS BLOCKHAUSEN,

inventé par le *dévouement perspicace* de Bugeaud *Coupe-Tête*, pour garantir son maître des éclats trop vifs de l'admiration et l'amour des Français.

Tout être qui se sépare des conditions de son existence, et renie le principe de sa vitalité. . . . doit périr.
(*Avant-propos du roi des barricades par la Contemporaine.*)

Enfin la *bonne ville* de Paris peut se rassurer ; l'envoi de l'omnibus-blockhausen lui garantit qu'elle jouira de la présence adorée du *cher monarque* aux fêtes de l'*anniversaire contre-sens*, elle verra aller et venir, passer et repasser le *bon père de famille* dans cette ménagerie ambulante, se livrant à toute l'effusion de son aimable politesse, sans rien craindre des mauvais principes, tels que *cayries à fusil, cravaches, pistolets, tabatière-grenade, &c., &c.* Ils verront, les *bons Parisiens* de la *bonne ville*, que vulgairement parlant, tout cela a joliment le sifflet coupé par l'adoption de cette toute nouvelle manière de s'offrir à l'admiration du peuple, et jouir des témoignages de l'amour que la *sacrée* personne inspire, sans rien avoir à craindre des éclats d'enthousiasme du peuple dont il veut le bien.

Ce petit blockhausen remplacera désormais les légers et brillants équipages du *roi citoyen*, et certainement si quelque balle insolente osait viser le chef en obélisque, elle ne frapperait que le bronze qui le protège, et une bourre mal avisée ne se logera plus dans le faux toupet royal ; car nous le demandons au lecteur, où serait le courage assez résolu, l'âme assez fortement trempée, la volonté assez inébranlable, pour ne pas renoncer à attaquer une majesté si bien défendue, si non par l'amour du peuple, du moins par cet omnibus armé, heureuse invention de la brillante imagination du géolier de Blaye.

Pour que désormais *l'attentat* fut à craindre, il faudrait qu'il y eut plus d'un *Alibaud* ; et de pareils caractères, des natures si énergiquement dotées ne se reproduisent pas à la douzaine, ce dont le *valeureux* fils de Philippe Egalité n'est pas fâché ; un homme qui, dans toute la vigueur de la jeunesse repousse la vie plutôt que d'accepter sa grâce de ceux qu'il hait et méprise, un homme qui dit en mourant : *Je n'ai qu'un seul regret, c'est celui de mourir sans avoir réussi à délivrer ma patrie de celui qui l'opprime et qui la déshonore ; votre grâce, je n'en veux pas !* Voilà (et Philippe le sent bien) un républicain qu'on ne peut enrégimenter pour la meilleure des républiques, état de choses qui *chausse* si bien le Sire du 7 Août, et tous ses dévoués, *Thiers, Montalivet, Vatout, Athalin, Pasquier, Séguier, Plougoulm, Martin du Nord, Bertin de Vaux, Portalis, De Lesserre, Jacqueminot*, et quelques-uns de ces *paquets de coïne*, avec un ou deux *setiers* de fonctionnaires publics, quelques *hectolitres* de sergents-de-ville, valets et mouchards de tout aloi par-dessus le marché, ce qui, compté en gros, forme sur 32 millions de Français environ un million de républicains de la meilleure espèce, que les mauvais principes des 31 millions restans, et non dévoués appellent *une pasquinade tricolore, pour arriver par une farce monarchique à la légitimation de la plus lâche, la plus méprisable, et la plus odieuse des usurpations possibles.*

Enfin, le voilà l'équipage qui tramballera la sacrée personne et sa famille, sans crainte ni encombre aucun, à travers tous les mauvais principes, déguisés en cravache-pistolet, canne-fusil, badine-poignard, lorgnette-grenade, &c., &c. Une mesure admirable de sûreté dans cet omnibus royal, et qu'on n'a pu reproduire dans le dessin pour ne pas priver les lecteurs de la vue des trois têtes sous le même couvert ; cette mesure de sûreté consiste en un réseau de treillage en fer à l'épreuve des balles, et qui par un invisible ressort, se baisse et se relève sans autre pression que le mouvement des continuelles salutations de Louis-Philippe, de façon que cette fois, sans amplification aucune, la majesté dira à sa garde civique que *sa politesse pour elle lui sauve la vie.* Oh, c'est une très belle chose que la politesse, quoique les mauvais principes trouvent même à mordre sur celle si exquise, si imperturbable de Louis-Philippe, comparant les salutations de droite à gauche et de gauche à droite, aux mouvements convulsifs du chacal du Jardin des Plantes ou des pagodes chinoises qu'on vend à deux sous sur les boulevards. Mais *queuque ça fait*, comme dit *Bugeaud coupe-tête*, son sire en est-il moins une majesté, et les républicains des gens mal pensants ? Pour qu'avec cet omnibus de sûreté pour le roi citoyen rien ne fit faute aux solennités des *bien malheureuses* journées de Juillet, on conseille aux ordonnateurs de le faire suivre immédiatement par un ou deux *pamiers à salade** provisoire et un mille de chariots couverts qui servent à transporter les républicains dans les maisons de plaisance telles que *la Force, Ste-Pélagie, Doulens, Clairvaux*, et même pour le bain, le tout entouré d'une procession des enfants, des mères, sœurs, épouses et amis, chantant les louanges du sire qui a si paternellement récompensé ceux qui lui permirent de rester en France et qui le laissèrent *essayer du trône.*

Cette proposition a été acceptée, dit-on, et c'est désormais de cette manière qu'on célébrera les anniversaires de Juillet. M. Thiers ne sachant plus à qui donner la croix, vient d'en gratifier l'exécuteur des hautes œuvres comme fonctionnaire d'immense utilité, pour délits politiques qui ne devaient pas avoir d'échafauds, disait le roi citoyen avant d'en être au premier titre, et à l'époque où il professait les principes d'*Alibaud*, de moins, l'énergie, le courage, la franchise et le désintéressement ; le nouveau décoré suivra immédiatement les chariots des prisonniers et la procession des parents et amis des condamnés politiques, entre MM. Pasquier, Martin et Portalis, et ceux des pairs dont les *rires* ont jeté quelque peu d'*aimable et surtout convenable* gaité sur un interrogatoire ayant en perspective la... guillotine.—Tout promet, d'après ce programme, que les fêtes de Juillet seront si non brillantes, du moins dignes des honnêtes gens qui, sans en partager les périls en ont partagés les bénéfices. On parle à Paris d'un autre anniversaire qui se célébrera en 1837, et qui le sera avec d'inconcevables transports par 31 millions de Français. La Caricature française, pour assister à cet anniversaire, franchira le détroit.

SUITE DU RÉSUMÉ DE LA VIE DE PHILIPPE EGALITÉ. (Voir au numéro XVI.)

D'Orléans ne renonça point au projet qu'il avait formé d'introduire ses deux fils dans cette assemblée ; le fameux *Voidelle*, l'une de ses créatures les plus dévouées, s'était chargé de les faire nommer à l'assemblée électorale de Metz, sa patrie ; il y a même une lettre fort curieuse de lui à ce sujet, au nommé Antoine, maire de Metz, et l'un des jacobins les plus forcenés de la France. † L'âge de 25 ans se trouvait exigé par la loi, les fils d'Egalité n'y étaient point encore parvenus ; cette circonstance empêcha l'élection ; l'aîné (Louis-Philippe aujourd'hui) resta à l'armée jusqu'au jour où il déserta pour l'émigration, ce qui sauva sa tête, qui sans cela eut tombé infailliblement sur le même échafaud que celle de son infâme père.

Nous voici arrivés à l'époque où *Philippe Egalité* se montra le plus féroce des monstres ; désormais, il n'y reste à retracer que des crimes capables de soulever tous les cœurs. La journée du 2 Septembre fut l'ou-

* Voitures horribles qui conduisent les condamnés à l'échafaud.

† On a dit que ce personnage n'est autre que M. de Saint-Aubin, aujourd'hui actionnaire du monarchique *Constitutionnel*

vrage de Philippe d'Orléans et de Danton, qui voulait jouer auprès du premier le rôle de Mirabeau ; mais l'un était un homme extraordinaire, que l'ambition avait lancé sur le théâtre révolutionnaire, tandis que Danton s'y était lancé comme une bête féroce pour s'approprier les dépouilles des victimes. Les massacres eurent lieu dans les prisons, une foule immense y périt ; lors du massacre des prêtres aux Carmes, et à Saint-Firmin, il est prouvé que les ordonnateurs de ces tueries étaient les agents d'Orléans, chez lequel ils se rendirent pour dîner immédiatement après l'exécrable assassinat de la princesse de Lamballe : ce fut un double motif d'intérêt et de vengeance qui avait dicté l'arrêt de cette touchante et noble victime.

Depuis le 5 Octobre, Mme de Lamballe avait constamment refusé de voir son beau-frère. Il gagnait d'ailleurs par la mort de cette princesse un douaire de cent mille écus qu'elle touchait sur la fortune de la duchesse d'Orléans, et il retenait dans sa famille tous les bienfaits que lui prodiguait le duc de Penthièvre son beau-père ; la mort de la princesse de Lamballe fut donc un crime utile à l'avidité avarice de Philippe d'Orléans, et lorsqu'il y a eu utilité, le crime n'a jamais arrêté les d'Orléans.

Manuel avait promis, et tenta réellement à soustraire la princesse à la rage des égorgeurs ; d'Orléans en reçut avis, et aussitôt il fit expédier une nouvelle bande des monstres qu'il soudoyait, et à leur tête se trouva le nommé *Rotondo*, qu'il avait ramené avec lui à Paris d'un voyage en Toscane à l'époque de la naissance de l'aîné de ses enfants sur laquelle coururent de fort singuliers bruits. Ce *Rotondo* vivait depuis cette époque dans la plus grande intimité. D'Orléans fut trop bien compris et obéi par ce misérable : l'infortunée Lamballe périt au milieu des plus horribles barbaries ; sa tête, cette tête si belle, séparée violemment du corps superbe qu'elle avait ornée, fut placée par une populace soudoyée et ivre de sang, sur une pique qu'ils vinrent planter sous les fenêtres du Palais-Royal ; Philippe Egalité allait se mettre à table, entouré de ses créatures et quelques filles publiques, il s'avança froidement pour contempler ce trophée de massacre, et désignant cette tête sanglante, et se plaçant à table, il dit de l'air le plus tranquille : " La malheureuse ! j'avais bien prédit qu'elle finirait misérablement." Peu de temps après, d'Orléans, ou plutôt l'exécrable Egalité monta à la tribune des Jacobins, le bonnet rouge en tête, barbouillé de sang et de boue, et dans le costume de sans-culotte le plus prononcé. Là il déclara qu'il n'était point le fils du dernier duc d'Orléans, mais le fruit du commerce adultère de sa mère avec le cocher *Montfort*. Ce fut alors qu'il écrivit à la commune pour lui demander un nom qui prouvât qu'il n'était point issu du sang des Bourbons. (C'était un bien honnête homme que le père du roi des Français.)

(La suite au numéro XVIII.)

CONCLUSIONS DU SIEUR BELLENGHI, PROCUREUR DANS LE TROC DU FILS DE CHIAPPINI, LE GEOLIER, CONTRE LA FILLE DU COMTE ET LA COMTESSE DE JOINVILLE, FRANCAIS.

(Suite du numéro XVI.)

" Observant que la demanderesse a requis qu'il soit ordonné, moyennant annotation convenable, la rectification de son acte de baptême, &c., &c.

" Que Lorenzo Chiappini, étant près du terme de sa vie, a écrit une lettre à la demoiselle, dans laquelle il lui manifeste à décharge de sa conscience, qu'elle n'est point sa fille ; que le dire d'un moribond a tous les caractères de la vérité ; que par les dépositions des témoins Bandini, il est pleinement prouvé que le comte Louis et la comtesse de Joinville échangèrent leur fille contre un garçon de Lorenzo Chiappini, et que la demoiselle de Joinville fut baptisée sous le nom de Maria Stella, en l'indiquant faussement fille de Chiappini et de son épouse.

" Que la dame Maria Stella demande en conséquence avec justice la rectification de son acte de naissance ; de plus, que la déposition des mêmes témoins est soutenue par la notoriété publique et le bruit des vicissitudes auxquelles se trouva exposé le sieur comte de Joinville. La légitimité de la demande est aussi prouvée par l'éducation soignée qu'on donna à la demanderesse, et non convenable à la fille d'un géolier, ainsi que par l'amélioration survenue dans la fortune de Chiappini.

" Pour ces motifs, qui seront prouvés par les allégations de fait et de droit, et pour tous autres résultant des actes au conclu afin que la demande soit accordée, &c., &c."

(Au numéro XVIII, la suite par le jugement de la Cour ecclésiastique de Faenza, Etats Toscans.)

ON DIT, ET ON AJOUTE.

On dit que c'est bien à tort qu'on appelle Louis-Philippe le roi sorti des barricades ; que bien loin d'en être sorti, il n'y est jamais entré ;—On ajoute, que c'est vrai, mais il s'en est servi pour grimper sur le trône. On dit que les drapeaux tricolores de l'omnibus royal ne flottent pas, mais pendent en chiffon sur la tête de Philippe ;—On ajoute, qu'avec une liberté froissée et chiffonnée, son étendard ne peut plus être qu'une loque flétrie, surtout sous le hideux emblème des bons principes que professèrent *Egalité père et fils*. On dit que le bonheur et le calme sont de mauvais calculateurs ;—On ajoute, qu'on n'est plus surpris que Philippe calcule si bien, car à coup sûr il n'est ni calme ni heureux. On dit que la main qui arrache le masque à quiconque ne doit plus toucher la main qu'en gage de défi ;—On ajoute, que les poignées de main sont absolument abolies pour Philippe. On dit que les enfants de l'état, avant de l'être, disaient à un intime en 1828, *Allez, papa ne voudrait pas être dans la peau du roi* ;—On ajoute, que depuis que le papa est dans la peau d'un roi, il a pensé plus d'une fois qu'il aurait mieux fait de rester dans celle du duc d'Orléans. On dit que la ruse se décèle toujours sur les traits par quelque indice certain ;—On ajoute que la physionomie du monarque du 7 Août rend le choix difficile. On dit que les révolutions sont pures, que ce sont les révolutionnaires qui manquent de pureté ;—On ajoute, que Philippe Egalité était un révolutionnaire, et le général Egalité aussi. On dit que Louis-Philippe voudrait avoir acheté de tout son sang le droit de faire grâce ;—On ajoute, ce que c'est qu'un roi de fraîche date ! ça ignore jusqu'à la plus noble prérogative de la royauté.

CONTINUATION DES AVENTURES DU PRINCE ÉMIGRÉ. (Voir au numéro XVI.)

Nous avons laissé le prince Emigré placé par les révoltés moscogulges, dans l'alternative de voir prolonger à l'infini son inactive nullité, ou bien de se résigner à l'horrible, la dégoûtante, avilissante et ridicule coutume de la tribu du Grand Lièvre, et nous avons vu que pour en sortir, le Prince Emigré se soumit à l'horreur, au dégoût, à l'avilissement et au ridicule ; maintenant nous allons dire, autant que la décence le permet, en quoi consistait cette coutume.

Pour prouver aux Moscogulges qu'on avait une âme au-dessus de toutes les niaiseries de sensibilité, d'affection et de simple humanité même, et surtout de cette *bêtise* qu'on appelle liens de famille, on prenait dans la tribu l'homme le plus vertueux et le meilleur, on lui supposait toutes sortes de crimes, on le traînait devant un tribunal improvisé, sans droit ni loi ; là on accusait la victime de toutes les trahisons et infamies qu'on commettait ou faisait commettre soi-même, et le prétendant au pouvoir, placé dans ce qu'on nommait tribune, entouré de la lie des sujets du Grand-Lièvre, devait figurer être parent de l'accusé, et exciter par ses *lazzi* les insultes et les menaces. Il y avait entre autre cette phrase de rigueur, pour interdire et troubler la victime dans sa défense : "Oh ! vous n'avez qu'à le laisser dire, il sera bientôt blanc comme neige." Alors on ôtait la parole à l'accusé, on passait outre, on le condamnait à la peine capitale ; ce n'était pas tout, pour bien s'assurer d'aucun retour de pitié dans l'âme des postulants au pouvoir, ils étaient forcés de se trouver à l'exécution de la sentence, assez près pour ne perdre ni un son, ni un regard, ni une larme de l'agonie de la victime, jusqu'à ce que la tête innocente eut roulée dans la poussière. Voilà la partie horrible à laquelle se soumit le Prince Emigré, et dont il se tira avec un aplomb de férocité qui fit présager aux Moscogulges tout ce que dans ce genre ils pouvaient espérer un jour du Prince Emigré, qui s'acquitta avec la même *desinvoltura* de la partie dégoûtante, avilissante et ridicule de la coutume qui consistait en ceci : on cherchait dans les dames douairières moscogulges, parmi les plus vieilles, les plus infirmes, les plus rebutantes d'incommodités d'âge et d'immoralité passée ; on les parait d'ornements qui les faisaient plus horribles, on les plaçait dans une case à part près l'une de l'autre, et là, pendant plusieurs jours le prétendant au pouvoir était obligé de se montrer amoureux passionné de l'une et de l'autre de ces deux monstres, de caresser leurs manies, de flatter leur imbécillité, de solliciter une préférence qui eut désespéré tout homme non mort à tout sentiment de délicatesse, et enfin, d'essuyer leurs ridicules transports et de les calmer en se partageant entre les deux dans un nocturne trio. Voilà le côté dégoûtant de la coutume des Moscogulges, instituée pour montrer qu'un chef doit savoir vaincre toutes ses sensations, et au besoin, affecter celles qu'il n'éprouve pas, ce à quoi se soumit encore le Prince Emigré, et dont il s'acquitta à la grande satisfaction des douairières moscogulges, qui le déclarèrent dignes en tout de régner sur la tribu du Grand-Lièvre. Le ridicule de la coutume moscogulge consistait en ce qu'après l'aurore qui suivait une nuit passée entre deux vieilles sauvages, le prétendant au pouvoir devait se présenter à l'autel d'hymen avec ses deux conquêtes, et parés tous trois de la toilette de nos premiers pères, avant la gourmandise du fruit défendu, et là se trouvait parmi les assistants, la vierge moscogulge qui formait opposition à l'hymen, enlevait par droit de jeunesse et de conquête le prétendant des bras décharnés de ses deux compagnes éplorées de sa nuit d'épreuve et... d'héroïsme. Le prince Emigré s'était, comme je l'ai déjà dit, soumis à tout l'horrible, le dégoûtant, l'avilissant et le ridicule, soutenu par la seule pensée que cela conduisait au pouvoir, que tout pouvoir avait un budget, un trésor, une liste civile ou non, et que *pouvoir* et *trésor* sont deux choses qui *excusent tout, justifient tout, et rendent capables de tout*, excepté de grandes et nobles actions ; aussi était-ce là le moindre souci du Prince Emigré. Nous dirons comme quoi il perdit par une maladresse, le prix pour lequel il s'était soumis aux horribles et dégoûtantes coutumes des sujets révoltés du Grand-Lièvre.

(La suite au numéro XVIII.)

NOUVELLES DE FRANCE.

L'honorable M. O'Connell, dans la réunion à la taverne, la Couronne et l'Ancre, a cité à propos de la condamnation d'un sujet anglais par les juges du Luxembourg, la Caricature française qui se publie à Londres,* les juges en ont eu un accès d'épilepsie ; Martin, Pasquier, Barthe, Séguier, *e tutti quanti* faces à *caricaturer*, ont été en députation demander à Philippe de leur permettre un article additionnel aux lois d'intimidation sur la presse française à Londres. Philippe qui connaît le terrain, a congédié en soupirant les dévoués juges, en leur disant : "Nous ne pouvons rien contre *nos alliés* que par la trahison ; hélas ! la presse est libre en Angleterre, cela est abominable, mais c'est comme cela ; je connais bien le pays, j'en ai été assez longtemps *pensionné*."

AVIS.

L'éditeur de la Caricature ayant donné tous ses soins pour reproduire les traits d'*Alibaud*, d'après le dessin qu'il doit à un des nombreux amis de celui-ci, ce beau portrait paraîtra dans le numéro XVIII, avec une note confiée sur quelques scènes de sa vie. Au-dessus de toutes ces spéculations qu'il stigmatise chez autrui, l'éditeur de la Caricature n'augmente pas le prix de son journal, pour ce portrait, qui reste à 2 pence ; il le fera lithographier dans la suite, et alors il se vendra 1 shilling, le seul but de l'éditeur étant de le répandre le plus possible. Le numéro XVIII n'aura point de caricature qui reste uniquement réservée à Louis-Philippe et à ses dévoués.

* Quotidienne du 16 Juillet.

LA CONTEMPORAINE

Propriétaire, Auteur et Éditeur responsable de la CARICATURE FRANÇAISE, et des fac-simile du Prince Emigré, Louis-Philippe,

A LA POIRE COURONNÉE, 2, YORK BUILDINGS, NEW ROAD,

LONDRES.

Londres : Schube et Co., 13, Poland Street.